

Macédoine du Nord

En Macédoine du Nord, les contribuables à la TVA comprennent à la fois les personnes morales et les personnes physiques, y compris les associations de personnes physiques, qui génèrent des revenus grâce à leurs activités commerciales.

TVA Taux standard

En 2023, le taux général de TVA de 18 % s'applique à la plupart des biens vendus en Macédoine du Nord.

Tarifs réduits

Le taux réduit de 5% s'applique aux produits suivants:

Produits alimentaires destinés à la consommation humaine

- Eau potable provenant de systèmes publics dédiés à l'approvisionnement et au drainage des eaux usées urbaines, ainsi que de l'eau pour l'irrigation agricole;
- Publications;
- Semences et matériel végétal pour la production agricole;
- Les engrais;
- Produits phytopharmaceutiques;
- Films plastiques destinés à un usage agricole;
- Machines et équipements agricoles;
- Produits pharmaceutiques, y compris ceux à usage vétérinaire;
- Des ordinateurs;
- Systèmes solaires thermiques et leurs composants;
- Équipements et dispositifs médicaux, ainsi que dispositifs d'assistance destinés uniquement à l'usage personnel des personnes handicapées;
- Pétrole brut pour la production d'aliments humains;

La vente initiale d'immeubles résidentiels et d'appartements, en particulier des parties désignées à des fins résidentielles et dont l'achèvement est prévu dans les cinq ans suivant la construction;
Aliments pour animaux, additifs alimentaires et bovins vivants;
Produits pour bébés;
Fournitures scolaires;
Pellets, poêles à granulés et chaudières à granulés;
Énergie de chauffage;
Électricité domestique.

Exemples de biens taxables au titre de la TVA à 0%

Exportations de biens et services;
Services de transport international;
Services liés aux marchandises en transit;
Fournitures d'or à la Banque Nationale;
Fournitures de biens et services aux diplomates, consuls et organisations internationales;
Certains services de santé.

Seuils

Les contribuables qui ont dépassé un chiffre d'affaires total de 1 million de denars au cours de l'année civile précédente, qui projetaient un chiffre d'affaires supérieur à 1,000,000 de denars au début de leurs activités économiques, ou qui ont réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 1,000,000 de denars au cours de l'année, sont tenus de s'inscrire à la TVA.

Procédure d'inscription

Pour l'inscription, il est nécessaire de remplir un formulaire Formulaire DDV-01.

La demande d'immatriculation à la TVA doit être introduite selon les délais suivants:

Au plus tard le 15 janvier de l'année en cours pour les contribuables qui:
A réalisé un chiffre d'affaires total imposable supérieur à 1,000,000 denars au cours de l'année civile précédente;
Optez volontairement pour l'immatriculation à la TVA.
Au plus tard le 15 du mois suivant celui où le chiffre d'affaires dépasse 1,000,000 denars, pour les contribuables qui dépassent ce seuil de chiffre d'affaires au cours de l'année civile.
Dans les 15 jours suivant le début de leur activité commerciale pour les contribuables qui:
Initier leurs activités économiques au cours de l'année civile;
Transition d'une activité commerciale auparavant exonérée d'impôt sans droit à déduction de l'impôt antérieur à une activité imposable.

Date de déclaration de TVA et de paiement

La date limite de dépôt des déclarations de revenus mensuelles et trimestrielles est de 25 jours après la fin de la période fiscale concernée.

Les entreprises qui, au cours d'une période fiscale donnée, n'ont effectué aucune opération imposable doivent néanmoins soumettre une déclaration fiscale avec tous les champs renseignés à «0» (zéro).

Les délais de paiement de la TVA correspondent aux délais fixés pour le dépôt des déclarations fiscales.

Pénalités

La pénalité en cas de non-dépôt ou de dépôt tardif des déclarations de TVA en Macédoine du Nord peut varier en fonction des circonstances spécifiques et du montant de l'impôt dû. Les pénalités en cas de non-respect de la réglementation TVA sont susceptibles de changer et peuvent être influencées par divers facteurs, notamment le montant de l'impôt impayé, la fréquence du non-respect et les politiques en vigueur au moment de la violation.



